

**Conseil d'administration LYCEE PROFESSIONNEL
Le lundi 12 février 2024 à 18h00**

- Procès-verbal du conseil d'administration du 21 novembre 2023
- Ordre du jour

I – Affaires pédagogiques

- DGH : présentation de la structure prévisionnelle

II – Affaires administratives et financières

- Convention Karta
- Budget modifié du voyage Nantes-Poitiers

III – Questions diverses

Liste D'émargement

Equipe de direction		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
Proviseure	Mme LE FLEM Pascale.	x			
Proviseure Adjointe	Mme BELLEVILLE Suzanne	x			
Adjointe gestionnaire	Mme FRANCES P.	x			
Collectivités territoriales					
Conseil Régional	Mme CADIOU Gaby				
Conseil Régional	M. TOUDIC Arnaud				
Conseil municipal	Mme LE MEN Françoise			x	
Conseil municipal					
Conseil communautaire	M. THEBAULT Christophe				
Directrice du dével économique LTC	Mme LE MER Gaëlle				

PROFESSEURS		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
SDEN – CGT	Mme LE BOZEC LE MAUX Yveline	x			
	Mme BRIN Céline	x			
	Mme MADEC Sophie				
	M. SAOUZANET Philippe	x			
	M. COZIC Fabrice	x			
LISTE INDEPENDANTE	Mme LE COZIC Magali	x			
	M. LE BEC David	x			
Parents d'élèves et élèves					
Parents d'élèves PERL	M. LELIEVRE Frédéric	x			
	Mme MARINO Véronique	x			
Parents d'élèves FCPE	Mme THOMAS Marie				
	M. JUGUET André	x			
	Mme PRIE Soizic				
Elèves	M. MARTINS Tiago				
	M. PENNEC-JOLY Ylan	x			
	M. CANEVET Nino			x	
	M. VEY Mathis				

Effectifs : 24

Quorum : 13

Nb de présents : 13

La Provisure déclare la séance ouverte à 18h (13 présents).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Le Cozic.

Le conseil adopte son ordre du jour.

Procès-verbal du conseil d'administration du 21 novembre 2023. Validé à l'unanimité.

I – Affaires pédagogiques

- DGH : présentation de la structure prévisionnelle

5 IMP, 79 HSA

- Trop d'heures « poste » en LP – LGT déficitaire (balance entre les deux lycées)
- Création d'un nouveau bac pro photonique – Groupe de 15 élèves qui peut être amené à évoluer.
- De nouveaux horaires suite à la réforme du LP.
- Heures supplémentaires dédiés aux professeurs principaux et éventuellement pour les heures restantes, une répartition sous forme de dédoublement pourrait être proposée, et cela en fonction du nombre d'élèves.
- Lettres/HG et mathématiques : des dédoublements sont déjà proposés + une répartition au besoin en fin d'année.
- Heures supplémentaires ventilées en fonction des besoins.
- Les pactes devraient être maintenu mais sans affirmation.
- Heures de communication reconduites : 2 heures.
- Moyen provisoire de 13h00 au lieu de 9h00 en lettres/HG.
- BMP lettres de 13h00 au lieu de 9h00 (LGT 9h00 et les 4 heures restantes ?) – soit un enseignant LGT, soit un contractuel.
- La répartition sera votée au mois de juin au réel.

Les enseignants ont déposé une motion présentant leur désaccord sur la nouvelle grille horaire des bacs pros (52 contres cette nouvelle grille, 11 abstentions, 0 pour).

Qui se charge du bon fonctionnement des PFMP des classes de terminale ? Le mois de juin étant souvent bien chargé, nombreuses convocations.

Dédoublements nécessaires pour accompagner au mieux les élèves BEP : incohérence sur le manque de moyens.

- Demande de création d'un poste mixte en espagnol entre le LP et le LGT.
- Demande de module en espagnol pour les CAP.

II – Affaires administratives et financières

- Convention Karta

- POUR : 15
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

- Budget modifié du voyage Nantes Poitiers

- POUR : 15
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

III – Questions diverses

SDEN-CGT :

1- Est-il possible de ne pas cumuler deux conseils de classe de Bac pro à la suite, en fin de journée?

Pour certains bac pro, un seul conseil de classe est préconisé.

Pour d'autres bac pro, il est possible d'en programmer deux.

Profilé en fonction des classes.

2- Quelles alternatives pourraient-on mettre en place pour pallier les problèmes de comportement qui empêchent les élèves qui le souhaitent d'apprendre dans de bonnes conditions?

Une montée en gradation + commission éducative et conseil de discipline

La classe de bac pro SN1 est particulièrement difficile.

Possibilité de prendre en groupe quelques élèves sérieux

3- Les élèves et parents n'ayant pas trouvé de lieu de stage ont-ils été convoqués par l'administration?

Les parents ont été informés mais le protocole prévu n'a pas été mis en place par méconnaissance de celui-ci. Le protocole sera désormais respecté.

FCPE :

Le lycée propose-t-il des cours de secourisme aux élèves (formation 1er secours) ?

Tous les élèves sont formés avant la fin de leur cursus au SST.

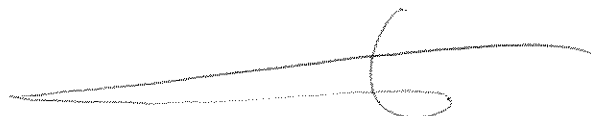
Est-ce que des épreuves de rattrapage **pour l'EPS** sont mises en place sur l'établissement lorsqu'un élève est absent à une évaluation ?

Un élève de première élève a eu 0 au lieu de « épreuve non notée », (absence à une épreuve notée, la seule du semestre), la moyenne générale est de fait très diminuée.

Erreur, cela ne fonctionne pas ainsi. Uniquement si absence prolongée sans justificatif médical ou encore lors d'une proposition de rattrapage non réalisée. Il s'agit d'une situation particulière.

Secrétaire de séance,
Magali LE COZIC

Présidente de séance,
Pascale LE FLEM



MOTION DES REPRÉSENTANT.ES DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU LYCEE PROFESSIONNEL FELIX LE DANTEC à LANNION

C.A. du 12 février 2024

Lors du conseil pédagogique du lundi 5 Février 2024, les représentant.es élu.es des enseignants au Conseil d'administration du Lycée professionnel Félix Le Dantec à Lannion ont pris connaissance des moyens pédagogiques (DHG prévisionnelle) dont notre lycée disposera à la prochaine rentrée,

Alors que le texte transformant la grille horaire de bac pro et supprimant des heures de cours a été rejeté massivement lors de la séance du Conseil supérieur de l'Éducation du 8 janvier (52 contre, 17 abstention, 0 pour !), l'arrivée des premières dotations horaires dans les établissements confirme son application.

Tous les élèves de seconde, première et terminale sont concernés dès la rentrée 2024 ; il n'y a aucun caractère progressif dans la mise en place de ces grilles. Cette réforme est donc brutale et montre la considération des responsables politiques pour les travaux et les progressions engagés par les enseignants.

De plus, il nous semble difficile de nous prononcer sur une préparation de rentrée qui englobe la dernière réforme du Baccalauréat professionnel alors même que les arrêtés ne sont pas tous parus.

Cette nouvelle réforme acte, pour une nouvelle fois, des pertes d'heures pour les élèves sur l'ensemble du cycle du bac pro en enseignement général et en enseignement professionnel. Cela pose questions alors que le ministère prône "un choc des savoirs en lycée pro".

Les heures d'accompagnement personnalisé sont, à partir de la rentrée, transformées en « Suivi de parcours de l'élève » mais sont surtout diminuées.

Les heures de co-intervention disparaissent en terminales et connaissent une diminution importante en classe de seconde et première. Ces heures permettaient aux élèves de faire un lien entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général et ont demandé aux enseignants un réel travail de concertation et de coordination.

Les heures de co-intervention, d'AP et de projet, anciennement chef d'oeuvre, sont reventilées partiellement sur des heures disciplinaires. Finalement, le solde est négatif !

Et oui, en seconde et première, il y a généralisation des groupes à effectifs réduits des enseignements aux savoirs fondamentaux (Français et Maths). Mais il ne s'agit pas de dédoublement et d'heures supplémentaires pour les élèves.

L'autre grande transformation opérée par le ministère est le choix donné aux élèves de terminale professionnelle entre deux parcours en fin d'année, de mi-mai à fin juin, soit partir en stage, soit suivre des cours de préparation à l'enseignement supérieur .

Nous ne connaissons toujours pas le contenu pédagogique du parcours « préparation à la poursuite d'études ». Mais les textes parus entérinent le caractère « facultatif » des 6 semaines de parcours personnalisé, actent la perte de 170 h de cours et de 2 semaines de PFMP pour l'obtention du Bac Pro.

De plus, il faut préciser que les élèves choisissant le parcours « insertion professionnelle » risquent d'avoir quelques difficultés à trouver un lieu pour les accueillir au moment où tous les élèves de seconde GT en chercheront aussi un.

Nous demandons à ce que soit pris le temps d'élaborer un vrai projet ambitieux pour le lycée professionnel permettant à toutes et tous de travailler sereinement pour amener tous les jeunes vers les études supérieures ou vers une insertion professionnelle réussie.